

OYTIER INFOS

Trimestriel d'informations communales

NUMERO SPECIAL - 17 JUILLET 2017

Edito

Cette année la parution de notre bulletin annuel se fera un peu attendre, puisqu'il paraîtra courant septembre. Il y a différentes raisons à cela. La principale, est que nous sommes toujours en attente de nombreuses informations comme l'avancement du réseau THD (Très Haut Débit) sur notre territoire, ensuite les retours sur les demandes de subventions d'équipements de la commune que nous avons sollicités il y a quelques mois déjà,...

Concernant la question des rythmes scolaires, nous étions également dans l'attente d'une validation de la part de l'Inspection Académique pour le retour de la semaine à quatre jours. Sur ce point nous venons à peine d'obtenir l'accord le 7 juillet dernier (les explications dans l'article ci-contre).

Ceci étant dit, nous sommes heureux de pouvoir vous communiquer quelques informations aujourd'hui avant les départs en vacances.

La rentrée de septembre verra le démarrage de travaux d'agrandissement du local des jeux de boules. Ce projet va permettre la création d'une surface de 100 m² environ, destinée aux associations et la municipalité dans le cadre d'activités régulières ou manifestations diverses. Les réservations seront définies en même temps que pour les autres salles, le jour du «Calendrier annuel des Salles».

Autre rendez-vous important, la réunion publique en septembre (date à préciser ultérieurement) sur la convention signée entre le groupement de communes et la «Mutuelle Village».

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances. Bonne lecture à tous.

Zoom sur...

Rythme scolaire

Comme l'avait promis Emmanuel Macron pendant la campagne présidentielle, les communes ont désormais la possibilité de revenir sur la réforme des rythmes scolaires.

Comme vous le savez, cette réforme, nécessitait la mise en place de ce que l'on appelait communément TAP (Temps d'Activités Périscolaires). Ce dispositif, malgré le fond d'amorçage que versait l'état, impactait fortement le budget des petites communes. C'était le cas également pour Oytier.

En effet, les coûts directs et indirects représentaient environ 40 000 Euros par an. Cette charge devenait difficilement supportable car les dotations globales de fonctionnement de l'état étaient aussi en diminution constante (- 20 000 Euros en 2017). C'est pourquoi en concertation avec les représentants de parents d'élèves et l'équipe pédagogique de l'école primaire, la municipalité a délibéré le 30 juin dernier pour un retour à la semaine de quatre jours.

Ainsi les horaires en vigueur dès la rentrée de septembre prochain seront:

**8h30 -11h45 et 13h45 - 16h30 les lundis
mardis jeudis et vendredi.**

Il n'y aura donc plus de TAP le vendredi après-midi.



OYTIER INFOS

Trimestriel d'informations communales

NUMERO SPECIAL - 17 JUILLET 2017

Jumelage

Voyage à Castelliri

Comme annoncé dans le flyer distribué en avril dernier, la Commission Jumelage de Oytier Saint Oblas organise un petit voyage de 4 jours à CASTELLIRI, notre commune jumelle en Italie, dans le cadre du Festival Tarantelliri qui se déroulera les **samedi 26 et dimanche 27 août 2017**.

Le voyage se fera en mini-bus de 9 personnes maxi. Le coût est de **90 euros** par personne pour le trajet aller/retour. L'hébergement se fera chez l'habitant.

Le premier mini-bus étant complet, nous essayons d'en affréter un deuxième.

Si vous êtes intéressé(e), faites vous connaître très rapidement auprès de la Mairie directement ou également via la page Facebook de la commune: @oytier



Horaires d'été

Accueil du public en Mairie

Horaires applicables du 10 juillet au 2 septembre 2017

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi :

De 8h30 à 12h00

Fermé le mercredi toute la journée

Exceptions :

Fermé le lundi 14 août

Fermé les samedis suivants en août :

5, 12 et 19

Tél : 04.74.58.26.08

